

Règlement du jeu-concours "Tirages au sort"

Article 1

Organisation du jeu-concours

Les entreprises : LM Harmonie EI, Virginie Sophro & Compagnies EI, Emilie Guittard Réflexologue EI, organisent un jeu-concours gratuit sans obligation d'achat intitulé "Jeu concours Par-Le Corps", accessible à toute personne majeure. Le jeu se déroule du 26 septembre 2024 à 10h00 au 30 septembre 2024 à 20h00.

Article 2

Conditions de participation

La participation au jeu-concours est ouverte à toute personne âgée de 18 ans ou plus, à l'exclusion du personnel de l'entreprise organisatrice. Chaque participant doit fournir des informations valides et complètes. Toute participation incomplète ou erronée sera annulée.

Article 3

Modalités de participation

Pour participer, il suffit de :

1. Compléter le formulaire en ligne
2. Valider le paiement
3. Chaque participant peut s'inscrire plusieurs fois pendant toute la durée du concours.

Article 4

Désignation des gagnants

Le tirage au sort sera effectué le 4 octobre 2024 par un représentant de l'entreprise organisatrice sous contrôle via [un logiciel de tirage aléatoire](#).

Le gagnant sera informé par e-mail ou téléphone dans les 5 jours suivant le tirage.

Article 5

Dotations

Les gagnants du tirage au sort se verront attribuer les lots suivants :

- Lot N°1 : 3 séances de sophrologie, au cabinet ou en ligne

- Lot N°2 : 1 coffret bien-être japonais (1 séance de Shiatsu et 1 séance de Kobido) au cabinet, accompagné d'un panier beauté bien-être.

- Lot N°3 : 1 combo de soin énergétique (1 séance de réflexologie plantaire et 1 séance de magnétisme)

Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables. Si le gagnant ne se manifeste pas avant le 31 octobre, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot.

Article 6

Responsabilité

L'organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté perturbant le bon déroulement du concours (panne technique, problème d'accès au site internet, etc.).

Article 7

Données personnelles

Les informations recueillies dans le cadre de ce concours sont nécessaires pour la gestion de la participation et la remise des prix. Elles sont destinées à l'organisateur et ne seront pas communiquées à des tiers sans accord préalable du participant.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles.

Article 8

Acceptation du règlement

La participation à ce jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Ce règlement est disponible gratuitement sur les sites www.lmharmonie.fr, www.sophro13.net, www.eguittard-reflexologie.fr pendant toute la durée du jeu.

Toute réclamation devra être adressée par écrit aux organisateurs à l'adresse e-mail parlecorpso@gmail.com dans un délai de 15 jours après la clôture du jeu.

Fait à Marseille, le 6 septembre 2024.

Linda Merabet

Virginie Franceschi

Emilie Guittard

